

TOURS, le 3 août 1993

Fonderie WAELES

44, quai Bellevue
37150 - BLERE

BR/NP

A l'attention de [REDACTED]

OBJET : Suivi de la pollution du Cher

REFER : Votre courrier PS/DD du 23 Juillet 1993

Monsieur,

Par courrier ci-dessus référencé, vous m'avez demandé, d'une part, l'autorisation de démanteler la bâche de stockage des eaux éventuellement polluées et, d'autre part, d'étaler la fréquence des prélèvements à une fois par mois au lieu d'une fois par semaine.

Compte-tenu des résultats des prélèvements que vous m'avez communiqués et qui montrent que tout risque de pollution du Cher par des hydrocarbures est pratiquement supprimé, je vous informe que j'émetts un avis favorable à votre requête et vous permets donc de :

- démanteler la bâche de stockage des eaux polluées,
- d'étaler la fréquence des prélèvements à une fois par mois.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'INGENIEUR DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Affaire suivie par : [REDACTED]

Rue Amélia Earhart ZI du Bois des Plantes 37700 LA VILLE AUX DAMES
Tél. 47.44.82.83 Télécopie 47.44.66.34

Copie Préfecture



MONTREUIL

DRIRE
rue Amélia Earhart
ZI du Bois des plantes

37700 LA VILLE AUX DAMES

à l'attention de [REDACTED]

ARGENTAN

N/REF : [REDACTED]

Bléré, le 23 Juillet 1993

Monsieur,

BLÉRÉ

Suite à notre dernière communication téléphonique, nous vous confirmons que la bache de stockage qui avait été mise en place en Mars 1992 pour recueillir d'éventuelles remontées d'hydrocarbure n'a jamais été utilisée depuis l'origine.

En effet, malgré les quelques crues du Cher au cours des derniers mois, les remontées d'hydrocarbure sont quasiment inexistantes, aussi bien dans le puits que dans les piezzos au bord de la rivière.

LAVAL

Compte-tenu que nous avons besoin de l'emplacement où est situé la bache pour creuser et faire un piquage sur une conduite de gaz qui passe en dessous, je vous demande l'autorisation de la démonter afin d'effectuer les travaux.

Vous trouverez aussi ci-joint les résultats des prélèvements sur les piezzos depuis le début de l'année.

Compte-tenu que les résultats sont négatifs, nous vous demandons d'étaler la fréquence des prélèvements à 1 fois par mois.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

[REDACTED] → [REDACTED]

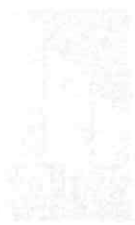


USINE DE BLÉRÉ

44, quai Bellevue - F - 37150 BLÉRÉ - Tél. : 47.57.90.40 / 47.57.89.12 - Fax : 47.23.54.79

Siège social : 4, rue du Progrès - B.P. 239 - F - 93104 MONTREUIL CEDEX - Tél. : (1) 48.70.34.00 - Fax : (1) 48.59.57.77 - Télex : 235 022

Société anonyme au capital de 11.714.020 F - R.C.S. Bobigny B 337.774.277 - Code APE 2001



Faint, illegible text located in the middle left section of the page.

Faint, illegible text located in the middle left section of the page, below the previous block.

Faint, illegible text located in the middle right section of the page.

Faint, illegible text located in the middle right section of the page.

Faint, illegible text located in the middle right section of the page.

Faint, illegible text located in the middle right section of the page.

Large block of faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.

Large block of faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.

Large block of faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.

Large block of faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.

Large block of faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.

Faint, illegible text located in the lower right section of the page.

Faint, illegible text located in the lower right section of the page.



3/12/92

Ushe des fruits. Cher
RAG
pompage de la cuve eau.
Fruits en cote de la cuve.
Fuel + eau pompage sur bar
pigeonnettes
N°1 RAG
N°2
N°3
niveau de cher plus bas
pompage fruits Cuve eau
pigeonnettes

11/12/92

Ushe des fruits cher
RAG
pompage de la cuve eau.
Fruits en cote de la cuve.
Fuel + eau pompage sur bar
pigeonnettes
N°1 RAG
N°2
N°3
niveau de cher plus bas
pompage fruits Cuve eau
pigeonnettes

22/12/92

Ushe des fruits cher
RAG
pompage de la cuve eau.
Fruits en cote de la cuve.
Fuel + eau pompage sur bar
pigeonnettes
N°1 RAG
N°2
N°3
niveau de cher plus bas
pompage fruits Cuve eau
pigeonnettes

4/01/93

Ushe des fruits cher
RAG
pompage de la cuve eau.
Fruits en cote de la cuve.
Fuel + eau pompage sur bar
pigeonnettes
N°1 RAG
N°2
N°3
niveau de cher plus bas
pompage fruits Cuve eau
pigeonnettes

8.01.93

Ushe des fruits cher
RAG
niveau de la cuve
Fruits en cote de la cuve.
eau + fuel cuisson 5 litres
de melange
pigeonnettes
N°1 RAG 4,35€
N°2 RAG 4,20€
N°3 RAG 4,30€

8.01.93

Ushe des fruits cher
RAG
pompage de la cuve eau + fuel.
Fruits cher
pigeonnettes
N°1 RAG 7 jours de l'huile
N°2 RAG 5 jours de l'huile
N°3 RAG 3 jours de l'huile
niveau de cher plus bas
pompage de la cuve eau + fuel
pigeonnettes
N°1 RAG
N°2 RAG
N°3 RAG

12/01/93

Ushe des fruits cher
RAG
pompage de la cuve eau + fuel
pigeonnettes
N°1 RAG
N°2 RAG
N°3 RAG
niveau de cher plus bas
pompage de la cuve eau + fuel
pigeonnettes
N°1 RAG
N°2 RAG
N°3 RAG

13/01/93

Ushe des fruits cher
RAG
pompage de la cuve eau + fuel
pigeonnettes
N°1 RAG
N°2 RAG
N°3 RAG
niveau de cher plus bas
pompage de la cuve eau + fuel
pigeonnettes
N°1 RAG
N°2 RAG
N°3 RAG

20/01/93

Ushe des fruits cher
RAG
pompage de la cuve eau + fuel
pigeonnettes
N°1 RAG
N°2 RAG
N°3 RAG
niveau de cher plus bas
pompage de la cuve eau + fuel
pigeonnettes
N°1 RAG
N°2 RAG
N°3 RAG

Dates

25.01.93 Visite des bûtes du cher 145cm
 RAS miveau des bois
 pompe qui fonctionne
 ensuite 5 litres de mélange
 eau et terre

29.01.93 RAS Pres des
 bûtes au côté de la cure à sec
 Cure encore un peu d'eau
 bûtes ok cher RAS

4.02.93 RAS
 bûtes du cher RAS
 piégonettes RAS
 cube bouillie eau
 bûtes à sec

8.02.93 Visite des bûtes du cher
 miveau des bois
 miveau du cher eau trois profs
 piégonettes RAS
 bûtes ml à sec

18.02.93 Cure eau bûtes du cher
 Visite des bûtes du cher
 des bois cher à 135
 piégonettes 4,70 RAS
 N° 2 4,60 RAS
 N° 3 4,55 RAS
 Cure 3 jours de l'eau
 bûtes à sec RAS

17.02.93 bûtes du cher RAS
 piégonettes RAS
 Cure eau environ 20 litres
 bûtes 3 jours à sec RAS

22.02.93 bûtes du cher RAS
 piégonettes RAS

26.02.93 bûtes plant rien. Cure eau,
 Visite des bûtes du cher
 3 jours à sec RAS
 piégonettes RAS

1.03.93 Visite des bûtes du cher. Trois
 bois RAS
 Cure rien bûtes rien.
 piégonettes N° 1 RAS
 N° 2 RAS
 N° 3 RAS

4.03.93 Cher 3 jours. Pres des bûtes RAS
 bûtes int à côté de la cure
 3 jours à sec cure eau.
 piégonettes RAS

11.03.93 bûtes du cher RAS
 pompe cure 50 litres d'eau
 ensuite et 3 jours
 bûtes à côté de la cure à sec

18.03.93 bûtes du cher RAS
 Cure un peu d'eau bûtes à sec
 piégonettes RAS

22.03.93 bûtes du cher RAS
 miveau du cher RAS
 piégonettes RAS

29.03.93 Cure eau bûtes à sec
 piégonettes N° 1 4,75
 N° 2 4,70
 N° 3 4,70
 bûtes des bois dans les trois bûtes

5.04.93 bûtes du cher RAS
 Cure eau uniquement
 bûtes à sec RAS
 piégonettes N° 1 RAS
 N° 2 RAS
 N° 3 RAS

Date.

14.04.93

Paix de Cher. RPS
Cause eau aménagement
Biefs de Sec RPS
Biefs de Cher RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

15.04.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

19.04.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

26.04.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

30.04.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

5.05.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

11.05.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

24.05.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

27.05.93

Paix de Cher. RPS
Cause eau aménagement de l'axe
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

1.06.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

7.06.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

14.06.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

16.06.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

21.06.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

28.08.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

2.07.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

8.07.93

Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS
Cause eau. RPS
Bief des gâtes de la cause eau
et talus. RPS

